

# Avenues du Théâtre, Rumine et Léman - BHNS PP8

**2023 -2025 (en cours)**  
Canton de Vaud - Lausanne

**mandant**

Ville de Lausanne  
Service de la mobilité et de l'aménagement des espaces publics (MAP) | Division espaces publics  
Thomas Rotunno - Thomas.Rotunno@lausanne.ch  
+41 21 315 39 38

**missions**

Projet paysager d'espaces publics pour les phases SIA 31 à 53 (32 en cours) - Pilotage en 31 à 33  
Environnement  
Processus participatif

**budget**

Montant de l'ouvrage : 14'200'00 fr. ht  
Honoraires totaux du groupement : 3'376'000 fr. ht  
Honoraires urbaplan : 435'430 fr. ht (tranches fermes 31 à 41)

**références**

Elise Riedo - cheffe de projet  
Alexander Sauthoff - architecte-paysagiste  
Daphné Guinaudeau - architecte-paysagiste  
Nicolas Pineau-Triguel - architecte-paysagiste  
Camille Bernier - processus participatif  
Anne-Charlotte Astrup - processus participatif

**Partenaires**

Transitec - mobilité  
Schopffer et Niggli - ingénieurs civils

Les avenues du Théâtre partant de la Place St-François, Rumine, et Léman, débouchant à Pully, traversent la Ville de Lausanne sur environ 1.5 km. Ces avenues sont des artères majeures de la ville et font l'objet d'un projet de bus à haut niveau de service (BHNS) et d'un axe vélo prioritaire. Elles accueillent également de nombreux commerces et habitations, ainsi que plusieurs écoles et équipements culturels (Opéra de Lausanne) ou de culte.

Urbaplan est en charge de la conception du projet des espaces publics de ces avenues et abords directs, amorces de parcs attenants et placettes créés. La préservation des grands alignements d'arbres ainsi que le renouvellement ou plantations de nouveaux arbres sont des thématiques fondamentales du projet, ainsi que l'amélioration du confort des usagers notamment des piétons et des vélos. Plusieurs contraintes techniques liées au passage du chauffage à distance et aux passages de bus ainsi que la modération du trafic viennent complexifier le projet.

Un processus participatif complet a été élaboré pour accompagner le projet grâce notamment à l'aide d'observation des usagers, questionnaires, permanences sur place et séances d'informations.

**THÉÂTRE RUMINE LÉMAN**

**2 LE PROJET**

**Les prochaines étapes prévues**

2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
PROJET						

**Les avenues de demain offriront**

- Des espaces publics de qualité
- Des points de rencontre et de lien
- Des aménagements adaptés aux usages
- Des infrastructures pour les modes doux
- Des aménagements pour les personnes à mobilité réduite
- Des aménagements pour les personnes âgées
- Des aménagements pour les personnes handicapées
- Des aménagements pour les personnes en situation de précarité
- Des aménagements pour les personnes en situation de vulnérabilité
- Des aménagements pour les personnes en situation de danger
- Des aménagements pour les personnes en situation de détresse
- Des aménagements pour les personnes en situation de souffrance
- Des aménagements pour les personnes en situation de douleur
- Des aménagements pour les personnes en situation de tristesse
- Des aménagements pour les personnes en situation de colère
- Des aménagements pour les personnes en situation de peur
- Des aménagements pour les personnes en situation de désespoir
- Des aménagements pour les personnes en situation de désespoir
- Des aménagements pour les personnes en situation de désespoir

**Mais en fait, le BHNS c'est quoi?**

Le BHNS est un mode de transport public plus rapide et plus attractif. En regard de ce projet, il s'agit de :

- Créer des itinéraires BHNS, sans arrêt
- L'adapter, en fonction des besoins, aux usages et aux usagers
- La fréquence : des fréquences de passages sont augmentées, au lieu d'arrêter au stop
- L'accessibilité : des aménagements sont réalisés pour faciliter l'accès aux bus et aux stations
- L'attractivité : des aménagements sont réalisés pour rendre le BHNS plus agréable à utiliser
- L'écologie : des aménagements sont réalisés pour rendre le BHNS plus respectueux de l'environnement
- L'efficacité : des aménagements sont réalisés pour rendre le BHNS plus efficace
- L'équité : des aménagements sont réalisés pour rendre le BHNS plus équitable
- L'innovation : des aménagements sont réalisés pour rendre le BHNS plus innovant
- L'impact : des aménagements sont réalisés pour rendre le BHNS plus impactant
- L'impact : des aménagements sont réalisés pour rendre le BHNS plus impactant
- L'impact : des aménagements sont réalisés pour rendre le BHNS plus impactant

Ville de Lausanne

FICHE 24034

